

**RAPPORT DU BURKINA FASO LA 2<sup>ème</sup> REUNION DU COMITE DES  
EXPERTS SUR LA GESTION DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE AU NIVEAU  
MONDIAL**

Le Burkina Faso, pays enclavé au sud du Sahara, à l'instar de bien d'autres Etats africains, a hérité des infrastructures géographiques que lui a léguées l'administration coloniale. A l'aube des indépendances, les autorités de la Haute Volta d'alors, conscientes du rôle de l'information géographique créèrent un service géographique pour gérer cet héritage composé de bornes astronomiques et de polygones sur le douzième parallèle, d'un réseau de nivellement réalisé à partir du marégraphe de Dakar, de photographies aériennes à diverses échelles et d'une couverture cartographique à l'échelle 1/200000 à partir de laquelle les cartes à l'échelle 1/500000 ont été générées.

Pour le Gouvernement du Burkina Faso, l'information géographique apparaît nécessaire et utile dans le processus décisionnel source de bonne gouvernance dans tous les secteurs de développement. L'accès à l'information géographique doit être rendu disponible pour faciliter la prise de décision aussi bien au niveau central qu'à l'échelle des collectivités locales dans la conduite des programmes et projets de développement. Il apparaît donc une volonté affichée de l'Etat Burkinabè de maîtriser le développement de l'information géographique à travers la création de structures spécialisées dans la recherche et la conservation des ressources informationnelles.

Ainsi, depuis la création de l'Institut Géographique du Burkina, celui-ci œuvre à l'amélioration du potentiel informationnel et la situation peut être peinte comme suit :

**Données disponibles**

## Cartes topographiques

<b>Echelle</b>	<b>Taux de couverture</b>	<b>Format</b>	<b>Date de mise à jour</b>
1/500 000	100%	Papier	1952-1962-1967
1/200 000	100%	Papier et numérique	1960
1/100 000	Ouaga et environs	Papier et numérique	2000
1/50 000	36%	Papier et numérique	1988 à 2009

## Cartes thématiques (liste non exhaustive)

<b>Thème</b>	<b>Echelle</b>	<b>Taux de couverture</b>	<b>Format</b>	<b>Date de Mise à Jour</b>
Touristique	1/1 000 000	100%	Papier	2000
Administratives :				
45 Provinces	1/1 000 000	100%	Papier et	1998
13 Régions	1/1 000 000	100%	Numérique	2001
Carte linguistique	1/1 000 000	100%	Papier	1988
Carte Ethnique	1/1 000 000	100%	Numérique	

## Plans Guides

<b>Ville</b>	<b>Echelle</b>	<b>couverture</b>	<b>Format</b>	<b>Date d'édition</b>
Ouagadougou	1 / 25 000	Noyau urbain	Numérique	2003
Bobo-Dioulasso	1/ 20 000	Noyau urbain	Numérique	2003

## Images satellites

<b>Type d'image</b>	<b>Résolution</b>	<b>Date de prise de vue</b>	<b>Couverture</b>
Landsat	30 m	1992 et 2002	National
SPOT 5	2,5 m et 5 m	2002 à 2006	Villes
Rapide Eye	5 m	2009 à 2011	national
ALOS/PRISM et ALOS/ AVNIR	2,5 m et 10 m	2010 à 2011	36000 km <sup>2</sup>
GeoEyes	0,50 m	2011 à 2012	Villes de Bobo, Gaoua, Banfora, Dédougou,

			Ziniaré, Kaya, Dori, Fada, Manga et Tenkodogo
--	--	--	---

### **Spatiocartes**

<b>Couverture</b>	<b>Type d'image</b>	<b>Résolution</b>	<b>Date de prise de vue</b>	<b>Surcharges</b>
Ville de Ouagadougou	SPOT P+XS	2,5 m	2002	Voies de communication
Ouagadougou et environs	SPOT P+XS	10 m	1998	Voies de communication
Burkina Faso	RapidEyes	6 m	2011	Voies de communication

### **Bases nationales de données Topographiques (BNDT)**

- BNDT 1/1000000<sup>ème</sup>
- BNDT 1/200000<sup>ème</sup>

### **Base de données d'occupation des terres (BDOT)**

- BDOT 1992
- BDOT 2002

### **Photographies aériennes**

L'Institut Géographique du Burkina totalise environ 60 000 clichés toutes échelles confondues et répartis sur l'ensemble du territoire. Les échelles vont du 1/5000 au 1/50000.

### **Textes régissant le secteur de la cartographie**

- Décret N° 94-304/PRES/MTPHU/MEFP portant création d'une Commission Nationale de Normalisation et institution d'un contrôle administratif des travaux géodésiques, cartographiques et topographiques au Burkina Faso ;

- Kiti N°AN-IV-354/CNR/EQUIP portant protection des ouvrages topographiques et cartographiques ;
- Décret N°85-203/CNR/PRES/EQUIP portant monopole de travaux cartographiques au profit de l'Institut Géographique du Burkina ;
- Kiti N°86-128/CNR/PRES/ME du 16 avril 1986 portant création d'une Commission Nationale pour les Activités Spatiales (CNAS) ;
- Kiti N°AN-VII-0109/FP/EQUIP du 22 novembre 1988 portant réorganisation de la Commission Nationale pour les Activités Spatiales (CNAS) ;
- Kiti N°86-048-CNR/PRES du 13 février 1986 portant création d'une Commission Nationale de Toponymie (CONATOP).

### **Initiatives en cours**

Les efforts d'organisation de la gestion de l'information géographique se poursuivent à travers l'élaboration d'un projet de politique nationale de l'information géographique sur lequel devra s'appuyer la future infrastructure nationale de données spatiales que le Burkina ambitionne de mettre en place avec l'appui des partenaires au développement. Des initiatives sont en cours pour améliorer le potentiel national en matière d'informations géographiques parmi lesquelles :

- la mise à jour des cartes 1/200000 pour offrir un référentiel unique aux projets et programmes ;
- la construction de bornes géodésiques dans chaque commune du Burkina ;
- la mise en place d'un réseau de neuf récepteurs GNSS CORS pour appuyer la sécurisation foncière en milieu rural mais aussi permettre le développement d'applications diverses ;
- la production de normes nationales pour les travaux topographiques et cadastraux.

### **Difficultés rencontrées**

La situation ainsi présentée cache cependant des difficultés parmi lesquelles :

- la faiblesse du potentiel en matière de ressources humaines de haut niveau ;
- la faible collaboration des structures en charge des statistiques, de l'aménagement du territoire mais aussi de l'urbanisme et du cadastre ;
- la faible priorité accordée à la production de l'information à référence spatiale ;
- le manque de ressources financières ;
- l'ancrage institutionnel des agences nationales de cartographie ;

- le faible recours aux normes internationales pour les productions ;
- l'absence de métadonnée pour accompagner les produits.

Les réponses à ces préoccupations permettront sans doute au Burkina Faso d'améliorer sa capacité opérationnelle de fourniture de données géographiques.

Claude Obin TAPSOBA  
Directeur Général  
Institut Géographique du Burkina